

Les Udaf - Uraf de Bourgogne-Franche-Comté MOBILISÉES POUR LE BUDGET FAMILIAL



Edition mai 2025

LES PRINCIPES DE NOTRE RÉSEAU

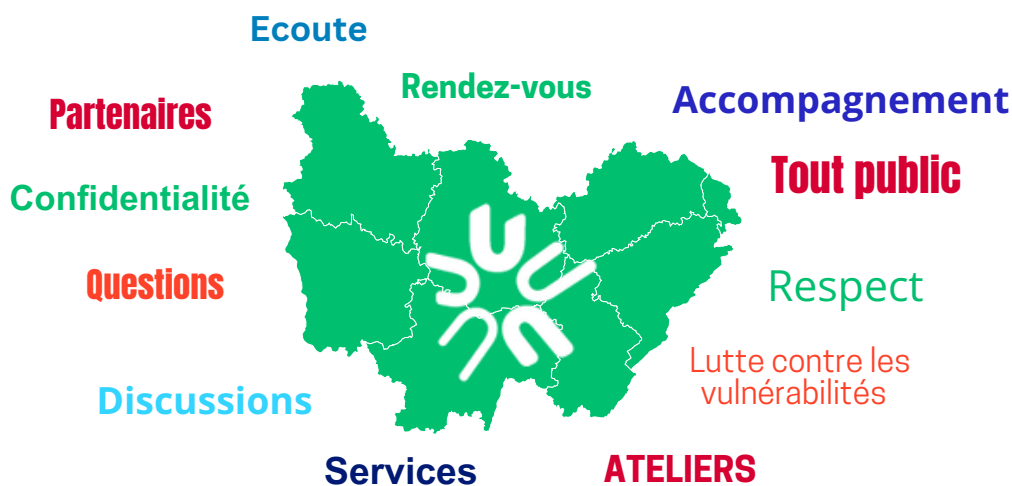
Le réseau Unaf, Udaf, Uraf défend depuis 80 ans une politique familiale ambitieuse pour :

- améliorer le niveau de vie des familles et des personnes vulnérables,
- leurs apporter aide et soutien.

Spécialisées dans l'accompagnement budgétaire, les Udaf de la région soutiennent quotidiennement 16 000 familles avec le concours de plus de 740 professionnels.

QUELQUES POSITIONS DEFENDUES

- Elargir l'accès des familles à certaines prestations familiales.
- Renforcer l'intégration de la composition familiale dans la fiscalité et dans les aides publiques aux ménages.
- Développer des dispositifs de conseil et d'accompagnement budgétaire.



Union régionale des associations familiales

Bourgogne-Franche-Comté

Siège : 14 rue Nodot à Dijon,

Site administratif : 12 rue de la famille à Besançon

Tel : 03 81 47 85 06

www.uraf-bfc.fr

Source : les Udaf bfc
au 31 décembre 2024

Une diversité d'actions AU SERVICE DES FAMILLES ET DE LEUR BUDGET



Pour toute personne en faisant la demande

Point Conseil Budget

Udaf : Toutes les Udaf de Bourgogne-Franche-Comté.

Objectif : Répondre aux questions d'argent, de banque, de budget et trouver si besoin des solutions pour traverser une situation financière difficile.

Description : Via des entretiens en face à face ou à distance, un conseiller répond aux questions des personnes et identifie les aides dont elles peuvent bénéficier. Il peut aussi faire un diagnostic complet pour trouver des solutions et revenir à une situation maîtrisée.

Les PCB s'investissent aussi dans la prévention par l'animation d'ateliers collectifs auprès d'un large public.

Pour les personnes vulnérables

Protection juridique des majeurs.

Udaf : Toutes les Udaf de Bourgogne-Franche-Comté.

Objectif : Accompagner de manière individualisée, les personnes qui bénéficient d'une mesure prononcée par le juge des tutelles confiée aux services mandataires de l'Udaf.

Description : Les missions du mandataire sont différentes selon la mesure de protection (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle). Pour autant, en fonction du projet de vie de la personne, il l'aide à défendre au mieux ses droits et à gérer son argent pour un quotidien plus serein.



Pour toute personne en faisant la demande

Information et défense du consommateur, conseil juridique.

Udaf : Doubs, Jura

Objectif : Répondre aux questions concernant les relations contractuelles entre les particuliers et les professionnels. Apporter des conseils juridiques gratuits.

Description : Des professionnels apportent un service aux particuliers pour les informer, les conseiller et les assister dans le règlement de leurs litiges.



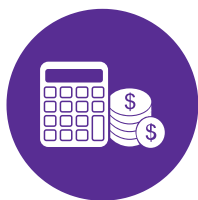
Pour les tuteurs familiaux

Information et soutien aux tuteurs familiaux

Udaf : Toutes les Udaf de Bourgogne-Franche-Comté.

Objectif : Accompagner le tuteur familial à qui le juge des tutelles a confié la mesure de protection de son proche.

Description : Lorsqu'un proche devient bénéficiaire d'une mesure de protection juridique, le tuteur familial doit répondre à des obligations et assurer un accompagnement budgétaire en réglant les dépenses et en réalisant un compte annuel de gestion. Le service apporte aide et soutien à travers des entretiens personnalisés et confidentiels.



Pour des parents en difficulté

Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial

Udaf : Doubs, Jura, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Yonne et Territoire de Belfort.

Objectif : Mettre en place un accompagnement social, éducatif et budgétaire quand les prestations familiales ne sont pas employées dans l'intérêt de l'enfant.

Description : Un délégué aux prestations familiales intervient auprès des parents pour les aider à retrouver une autonomie budgétaire et créer un cadre sécurisant pour les enfants.

Pour les personnes vulnérables

Aide éducative budgétaire

Udaf : Jura, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Yonne et Territoire de Belfort.

Objectif : Accompagner des personnes orientées par des organismes comme le Conseil Départemental, le Rectorat, Action Logement, à de l'éducation budgétaire

Description : Basée sur l'éducation budgétaire cet accompagnement social permet à des personnes d'être suivies sur un temps relativement court (3 à 6 mois).

Pour les personnes aux revenus modestes

Microcrédit personnel garanti

Udaf : Côte d'Or, Jura, Nièvre, Haute-Saône, Yonne et Territoire de Belfort.

Objectif : Accompagner les personnes qui ont besoin de ce type de financement, à construire leur dossier.

Description : Le microcrédit est un prêt accordé aux foyers à revenus modestes qui rencontrent des difficultés d'accès au crédit. Les bénéficiaires disposent d'un accompagnement social.

Pour les personnes vulnérables

Mesure d'accompagnement social personnalisé

Udaf : Jura, Nièvre, Haute-Saône, Yonne et Territoire de Belfort.

Objectif : Accompagner dans leurs démarches les personnes qui bénéficient d'une mesure contractuelle avec le Conseil départemental.

Description : Cette mesure administrative qui s'adresse à des personnes en grande difficulté sociale mais dont les facultés ne sont pas altérées, permet de bénéficier d'un accompagnement budgétaire professionnel à travers la gestion des prestations sociales ou familiales. Ce soutien vise à retrouver une gestion autonome.

Pour les personnes vulnérables

Mesure d'accompagnement judiciaire

Udaf : Doubs, Jura, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Yonne et Territoire de Belfort.

Objectif : Accompagner dans leurs démarches les personnes qui bénéficient d'une mesure judiciaire.

Description : Le mandataire perçoit et gère tout ou partie des prestations sociales d'une personne majeure. Il l'accompagne pour rétablir son autonomie dans la gestion de ses ressources.





Une implication dans des **ORGANISATIONS AU SERVICE DES FAMILLES ET DES PERSONNES VULNÉRABLES**

La représentation familiale

Le réseau UdaF-Uraf a pour mission de représenter les familles auprès des pouvoirs publics dans tous les domaines de la vie quotidienne : éducation, logement, santé, transport... La question budgétaire est transversale.

Les UdaF mandatent un grand nombre de représentants familiaux pour défendre les intérêts des familles.

Exemples d'organisation : Les Caisses d'allocations familiales, les organismes HLM, les Caisses primaires d'assurance maladie, les Mutualités sociales agricoles, les Commission de surendettement des particuliers, les Bureaux d'aide juridictionnelle, le Comité opérationnel de l'éducation financière...

Une réflexion constante **POUR AGIR SUR LE BUDGET DES FAMILLES**

Des commissions de réflexion

Les UdaF mobilisent leur réseau de bénévoles et leurs partenaires pour des temps d'échanges sur des problématiques familiales et budgétaires. Selon les UdaF, ces temps peuvent prendre la forme de matinales, de pauses méridiennes...

Observatoire de la famille

Service d'études porté par l'Uraf, il a pour mission de développer des outils de connaissances et d'informations sur la vie de l'ensemble des familles de la région.

Le budget, le pouvoir d'achat sont souvent questionnés dans les diverses problématiques traitées.

Objectif : Mieux connaître les familles pour mieux les représenter auprès des pouvoirs publics.



Contact des UdaF

UdaF de Côte d'Or : 03.80.53.13.90

UdaF du Doubs : 03.81.80.21.74

UdaF du Jura : 03.84.47.04.17

UdaF de la Nièvre : 03.86.93.01.93

UdaF de Haute-Saône : 03.84.97.18.19

UdaF de Saône-et-Loire : 03.73.73.98.18

UdaF de l'Yonne : 03.86.72.53.00

UdaF du Territoire de Belfort : 03.84.57.39.99